

Extrait du registre des délibérations  
du Conseil d'Administration

**Séance du 13 octobre 2025**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**CONVENTION DE PARTENARIAT CONSERVATOIRE DU PAYS DE MONTBELIARD :  
INTERVENTION MUSICALE / RPE**

L'an deux mil vingt-cinq,  
Le treize octobre  
A dix-sept heures trente,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, à MONTBELIARD, après convocation légale du 29 septembre 2025, sous la présidence de Madame Annie VITALI, Vice-Présidente,

Nombre de membres en exercice : 12  
Nombre de membres présents 8

Etaient présents :

Mme Annie VITALI, Mme Ghénia BENSAOU, Mme Nora ZARLENGA, membres du Conseil Municipal

Mme Marie-Thérèse RIDOUX, M. François LEBEAU, Mme Evelyne VERNET, M. Joël GOMARD, Mme Antoinette HINGRAY, membres désignés par le Maire

Assistaient à la réunion :

M. Laurent LAMAURIE, Directeur Général Adjoint des Services  
Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS  
Mme Béatrice MAIRE, Responsable Pôle Administratif et Financier

Etaient excusés :

Mme BIGUINET, Maire et Présidente du Conseil d'Administration  
Mme Gisèle CUCHET, M. Karim DJILALI, Mme Sidonie MARCHAL membres du Conseil Municipal

Secrétaire de séance : Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS

Le Relais Petite Enfance a pour mission d'accompagner les Assistantes Maternelles dans leur professionnalisation afin d'offrir aux enfants qu'elles accueillent un espace d'éveil et de développement sécurisant.

Chaque année différents temps d'animation et d'éveil sont proposés et organisés par le RPE en direction des Assistantes Maternelles et des enfants.

Les ateliers musicaux, proposés depuis 4 ans sont appréciés par les assistantes maternelles et les enfants qui y participent. Nous proposons de poursuivre ces temps d'éveil qui se tiennent les jeudis matin de septembre à juin au Jules Verne pour la somme forfaitaire de 479,36€, soit 34,24€ par séance.

Une convention de partenariat précise les modalités du partenariat entre le CCAS et Pays de Montbéliard Agglomération pour le Conservatoire du Pays de Montbéliard, pour l'animation des ateliers d'éveil musical.

Il est proposé au Conseil d'Administration du CCAS d'émettre un avis favorable à la signature de la convention de partenariat.

Pour	:8
Contre	:0
Abstentions	:0

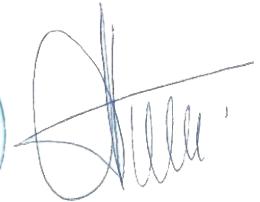
Après délibération, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité cette proposition.

Pour extrait conforme,  
A Montbéliard, le 15 octobre 2025

Déposée en Sous-Préfecture le 16 octobre 2025

**Pour la Vice-Présidente et par délégation,  
La Directrice**



  
**I.AOUAD**